

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Ministère des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière "AGUISER"

AAO N°: 01/MT/AGUISER/FER/2023

- 1- Le Ministère des Transports à travers l'AGUISER a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER - SA) dans le cadre de son budget 2023 ; et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « **Réalisation des Travaux de Renforcement de la Signalisation Verticale (Fourniture et Implantation de panneaux)** à l'intérieur du pays sur l'axe KOUBIA-BAADI-KALETA et sur l'axe BOKE-KOLABOUI-KAMSAR en lot unique.

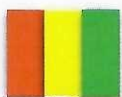
Le marché objet du présent appel offre sera exécutés à l'intérieur du pays dans un délai de **Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les travaux.**

- 2- Le Ministère des Transports à travers l'AGUISER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « **Réalisation des Travaux de renforcement de la Signalisation Verticale (Fourniture et Implantation de panneaux)** à l'intérieur du pays sur l'axe KOUBIA-BAADI-KALETA et sur l'axe BOKE-KOLABOUI-KAMSAR » .
- 3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux **articles 23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'**article 64** du Code des Marchés Publics.
- 4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER)**, et de la Personne Responsable des Marchés Publics, Tel : **660 08 12 97/663 71 53 09**, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi au Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h**.
- 5- Les exigences en matière de qualification sont : **(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).**
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **03/05/2023** contre un paiement non remboursable de : **Un Million francs guinéens (1 000 000 GNF)**. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
- 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
 - 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
 - 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

- 7- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :

➤ **Personne Responsable des Marchés Publics, Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard le jeudi 01/06/2023 à 10 h 00mn ;**



Siège social : Résidence Miss Pokou 4ème Étage, Quartier Téminetaye,
Commune de Kaloum, Conakry - République de Guinée.
Tel : (+224) 610 47 43 43 / 628 99 69 60 / E-mail : infos@aguiser.gov.gn



- Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes ;
- Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DGCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le Jeudi 01/06/2023 à 10h 30mn.**
- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de : **Dix Neuf millions francs guinéens (19 000 000 GNF)**
- Cette garantie demeure valide pendant **(120) jours.**
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de soumission.

8- Une redevance de régulation de **0,6% du montant hors taxes du marché** sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du **Décret D/2020/154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint **AC/2020/2304/MEF/MB/SGG** du 07 Août 2020.

9- Suivant l'arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 5 Avril 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, **0, 3% du Montant hors taxes du contrat** seront perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'article premier dudit arrêté.

Le Directeur Général

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AGENCE GUINEENNE
DE LA SECURITE ROUTIERE**

Directeur Général

Thierno Mamadou BARRY



Siège social : Résidence Miss Pokou 4ème Étage, Quartier Téminetaye,
Commune de Kaloum, Conakry - République de Guinée.
Tel : (+224) 610 47 43 43 / 628 99 69 60 / E-mail : infos@aguiser.gov.gn



Guinée
www.guinee.gn

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO) Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Ministère des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière "AGUISER"

AAO N: 02/MT/AGUISER/FER/2023

- 1- Le Ministère des Transports à travers l'AGUISER a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER) dans le cadre de son budget 2023 ; et a l'intention d'utiliser ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE SUR L'AXE KOUBIA-BAADI-KALETA et L'AXE KOLABOUI-KAMSAR**, répartis-en trois (03) lots :
 Lot N°1 : AXE **KOUBIA-BAADI**
 Lot N°2 : AXE **BAADI-KALETA**

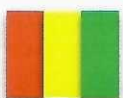
 Lot N°3 : AXE **KOLABOUI-KAMSAR**

 Les Marchés objet des trois (03) lots seront exécutés à Conakry dans un délai de **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les travaux.
- 2- Le Ministère des Transports à travers l'AGUISER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE SUR L'AXE KOUBIA-BAADI-KALETA et L'AXE KOLABOUI-KAMSAR**.
Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire qu'un (1) seul lot.
- 3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles **23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- 4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER)**, et de la **Personne Responsable des Marchés Publics**, Tel : **660 08 12 97/663 71 53 09**, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi au Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h**.
- 5- Les exigences en matière de qualification sont : **(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées)**.
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **03/05/2023** contre un paiement non remboursable de **(1 000 000) FNG (un million de francs guinéens)**. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
 - 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
 - 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
 - 20% à l'Autorité Contractante (AGUISER) sur présentation des **deux (2) reçus** de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

- 7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en **quatre (04)** exemplaires dont **un (01)** original et **trois (03)** copies à l'adresse ci-après :

➤ **Personne Responsable des Marchés Publics, Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard le jeudi 01/06/2023 à 10h00mn.**



Siège social : Résidence Miss Pokou 4ème Étage, Quartier Téminetaye,
Commune de Kaloum, Conakry - République de Guinée.
Tel : (+224) 610 47 43 43 / 628 99 69 60 / E-mail : infos@aguiser.gov.gn



- Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
 - Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le 01/06/2023 à 10h 30mn.**
 - Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :
Lot 1 : vingt-quatre Millions Francs Guinéens (24 000 000 GNF)
Lot 2 : vingt-cinq Millions cinq cent mille Francs Guinéens (25 500 000 GNF)
Lot 2 : Vingt Millions Huit Cent Mille Francs Guinéens (20 800 000 GNF)
Cette garantie demeure valide pendant **(120) jours.**
 - Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de soumission.
- 8- Une redevance de régulation de **0,6%** du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du **Décret D/2020/154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint **AC/2020/2304/MEF/MB/SGG** du 07 Août 2020.
- 9- **Suivant l'arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG** du 5 Avril 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, **0, 3% du Montant hors taxes du Contrat seront** perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'article premier Dudit arrêté.

Le Directeur Général
MINISTRE DES TRANSPORTS
AGENCE GUINEENNE
DE LA SECURITE ROUTIERE
Directeur Général



Thierno Mamadou BARRY



Siège social : Résidence Miss Pokou 4ème Étage, Quartier Téminetaye,
Commune de Kaloum, Conakry - République de Guinée.
Tel : (+224) 610 47 43 43 / 628 99 69 60 / E-mail : infos@aguiser.gov.gn



Guinée
www.guinee.gn

Section 0. Avis d'Appel d'Offre (AAO)
Avis d'Appel d'Offres National (AAON)
Ministère des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière "AGUISER"

AAO N°: 03/MT/AGUISER/FER/2023

1- Le Ministère des Transports à travers l'AGUISER a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER- SA) dans le cadre de son budget 2023 ; et a l'intention d'utiliser ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de : **fourniture et installation des feux tricolores dans certains carrefours de la ville de Conakry et l'intérieur du pays repartis en quatre (04) lots.**

Les travaux seront exécutés à **Conakry** dans un délai de **quatre (04) mois à compter de l'ordre de service de démarrer les travaux.**

2- Le Ministère des Transports à travers l'AGUISER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser « **fourniture et installation des feux tricolores dans certains carrefours de la ville de Conakry et l'intérieur du pays repartis en quatre (04) lots** »

Lot 1 : - Carrefour Bonfi et carrefour Foulamadina

Lot 2 : - Carrefour Kissosso

Lot 3 : - Kindia et Labé

Lot 4 : - Kankan et N'Zérékoré

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire qu'un (1) seul lot ; Sauf s'il n'y a pas de soumissionnaires mieux qualifiés pour les lots auxquels il a soumissionné et pour lesquels il est qualifié.

3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

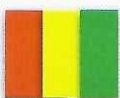
4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER)**, et de la Personne Responsable des Marchés Publics, Tel : **660 08 12 97/663 71 53 09**, E-mail : prmp.aguiser@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi au Jeudi de 9h à 16h 30 mn** et les **Vendredis de 9h à 12h.**

5- Les exigences en matière de qualification sont : **(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).**

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **03/05/2023** contre un paiement non remboursable d'**un million francs guinéens (1 000 000 GNF)**. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :

- 50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
- 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des **deux (2) reçus** de versement

Le document d'Appel d'offres sera remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.



Siège social : Résidence Miss Pokou 4ème Étage, Quartier Téminetaye,
Commune de Kaloum, Conakry - République de Guinée.

Tel : (+224) 610 47 43 43 / 628 99 69 60 / E-mail : infos@aguiser.gov.gn



- 7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en **quatre (04)** exemplaires dont **un (01) original** et **trois (03) copies** à l'adresse ci-après :
- **Personne Responsable des Marchés Publics, Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard le jeudi 01/06/2023 à 10h00mn**
 - Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
 - Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DGCMMP et un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires le **jeudi 01/06/2023 à 10h 30mn.**
 - Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission ou un chèque certifié d'un montant de :
 - Lot 1 : Vingt Cinq Millions francs guinéens (25 00 000 GNF) ;**
 - Lot 2 : Douze Millions Cinq Cent Mille francs guinéens (12 500 000 GNF) ;**
 - Lot 3 : Vingt Cinq Millions francs guinéens (25 00 000 GNF) ;**
 - Lot 4 : Vingt Cinq Millions francs guinéens (25 00 000 GNF) ;**
- Cette garantie demeure valide pendant Cent Vingt **(120) jours.**
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.
- 8- Une redevance de **0,6%** du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au Bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.
- 9- Suivant l'arrêté **N°1252/MEF/CAB/SSG** du 5 Avril 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, **0, 3%** du montant hors taxes du contrat seront perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'article premier dudit arrêté.

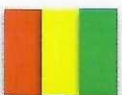
Le Directeur Général

MINISTERE DES TRANSPORTS

**AGENCE GUINEENNE
DE LA SECURITE ROUTIERE**

Directeur Général

Thierno Mamadou BARRY



*Siège social : Résidence Miss Pokou 4ème Étage, Quartier Téminetaye,
Commune de Kaloum, Conakry - République de Guinée.*
Tel : (+224) 610 47 43 43 / 628 99 69 60 / E-mail : infos@aguiser.gov.gn



Guinée
www.guinee.gn